

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

DURÉE TOTALE :

14 h

(Incluant 3 h de mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type)

EFFECTIF PAR SESSION :

10 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers de l'électricité,
- Connaître les distances et zones d'environnement,
- Connaître les mesures de protection collective et individuelle.
- **Les thèmes de ce module doivent être développés différemment suivant le ou les domaines de tension considérés : BT, HTA ou HTB.**

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail art. R. 4544-9 et R. 4544-10, norme NF C 18510 (Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique, datant de janvier 2012 et modifié en 2015).

PRÉ-REQUIS :

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

SAVOIR

PROGRAMME :

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Préciser les rôles de chacun.
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

SUITE DU PROGRAMME PAGE SUIVANTE

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min
+ prix appel

TÉLÉCHARGER CETTE FICHE



SAVOIR - FAIRE



PROGRAMME :

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Assurer la surveillance électrique de l'opération.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires (norme NF C 18510).

EN INTRA-ENTREPRISE, METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc. Accès à un ouvrage ou une installation type.

Validation par attestation individuelle de stage et délivrance d'un titre individuel d'habilitation électrique.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min
+ prix appel

TÉLÉCHARGER CETTE FICHE

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

DURÉE TOTALE :

3 h 30

(Incluant 2 h de mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type)

EFFECTIF PAR SESSION :

10 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers de l'électricité,
- Connaître les distances et zones d'environnement,
- Connaître les mesures de protection collective et individuelle.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail art. R. 4544-9 et R. 4544-10, norme NF C 18510 (Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique, datant de janvier 2012 et modifié en 2015).

PRÉ-REQUIS :

Avoir suivi le module Tronc commun N°2.

SAVOIR

PROGRAMME :

Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.

Décrire les opérations de consignation.

SAVOIR - FAIRE

PROGRAMME :

- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes).
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.
- Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires (norme NF C 18510).

EN INTRA-ENTREPRISE, METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc. Accès à un ouvrage ou une installation type.

Validation par attestation individuelle de stage et délivrance d'un titre individuel d'habilitation électrique.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE